

## COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 14 MARS 2017

Le 14 mars 2017 à 20 h le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Dominique DROUET, Maire.

Etaient présents : Patrick BREBION, René COSNARD, Françoise FORGEARD, Peggy MAILLARD, Sonia QUENTIN, Denis MORTIER, Laurent COEURET

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Christelle COLAS, Joël DEROUIN, Sébastien MORTIER

Date de convocation : 10 mars 2017

Date d'affichage des décisions : 28 mars 2017

René COSNARD a été élu secrétaire.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2017

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 7 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

### 1. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET CCAS 2016

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de la Commune, du Service Assainissement et du CCAS de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que les comptes de gestion pour la Commune, pour l'assainissement et le CCAS, dressés pour l'exercice 2016 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### 2. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les comptes administratifs de la commune, du service d'assainissement et du CCAS par chapitre.

Monsieur le Maire se retire pour l'approbation des comptes administratifs par les membres du Conseil Municipal.  
Mr Patrick BREBION fait procéder au vote des trois comptes administratifs.

## 1 – Compte Administratif de la commune 2016

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTE	INTITULE	CA 2016	COMPTE	INTITULE	CA 2016
011	Charges à caractère général	50 176 ,00	13	Atténuation de charges	76,00
014	Atténuation de produits	7 344,00	70	Produits de services	3 163,80
012	Charges de personnel	39 229,00	73	Impôts et Taxes	72 598,56
65	Autres charges de gestion	42 402,35	74	Dotations et Subventions	66 033,84
66	Charges financières	2 901,55	75	Autres de produits de gestion	8 977,22
67	Charges exceptionnelles	50,00	77	Produits exceptionnels	1 298,84
42	Opérations d'ordres	8 215,70	<b>TOTAL</b>		<b>152 148,26</b>
<b>TOTAL</b>		<b>150 318,60</b>			

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTE	INTITULE	CA 2016	COMPTE	INTITULE	CA 2016
16	Emprunts	17 122,85	10	Dotations, fonds divers	50 683,49
20	Immobilisations incorporelles	1 522,80	13	Subventions	16 591,93
21	Immobilisations corporelles	3 667,20	16	Emprunts, cautionnement	380,00
23	Immobilisations en cours	20 441,09	042	Opérations d'ordre	8 215,70
<b>TOTAL</b>		<b>42 753,94</b>	<b>TOTAL</b>		<b>75 871,12</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et l'unanimité des présents, approuve le compte administratif de la commune pour l'année 2016.

## 2 – Compte Administratif du service assainissement 2016

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTE	INTITULE	CA 2016	COMPTE	INTITULE	CA 2016
011	Charges caractère général	1 741,09	70	Produits de services	4 716,02
66	Charges financières	3 394,52	74	Subvention	5 000,00
042	Opérations d'ordre	10 290,69	77	Produits exceptionnels	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>15 426,30</b>	042	Opérations d'ordre	28 360,00
			<b>TOTAL</b>		<b>38 076,02</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTE	INTITULE	CA 2016	COMPTE	INTITULE	CA 2016
13	Subventions	28 360,00	10	Dotations	26 478,00
16	Emprunts	5 571,74	040	Opérations d'ordre	10 290,69
<b>TOTAL</b>		<b>33 931,74</b>	<b>TOTAL</b>		<b>36 768,69</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et l'unanimité des présents, approuve le compte administratif du service assainissement pour l'année 2016.

### 3 – Compte Administratif CCAS 2016

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTE	INTITULE	CA 2016	COMPTE	INTITULE	CA 2016
012	Charges de Personnel	54,00	77	Produits exceptionnels	30,00
<b>TOTAL</b>		<b>54,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>30,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et l'unanimité des présents, approuve le compte administratif du CCAS pour l'année 2016.

### 3. AFFECTATION DES RESULTATS 2016

#### 1. Affectation du Résultat pour la commune

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	152 148,26
DEPENSES	150 318,60
RESULTAT	1 829,66
REPORT 2015	46 705,26
CCAS 2016 à intégrer	1 835,84
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>50 370,76</b>

INVESTISSEMENT	
RECETTES	75 871,12
DEPENSES	42 753,94
RESULTAT	33 177,18
REPORT DEFICIT 2015	-29 928,71
TOTAL	3 188,47
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>3 188,47</b>

1068 - Versement à la section d'investissement	14 000,00
002 - Excédent Fonctionnement 2016 à reporter	36 370,76
001 – Excédent Investissement 2016 à reporter	3 188,47

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, reporte en fonctionnement 36.370,76 € et verse à la section d'investissement 17.188,47 €.

#### 2 – Affectation du Résultat pour le service Assainissement

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	38 076,02
DEPENSES	15 426,30
RESULTAT	22 649,72
REPORT 2015	0,00
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>22 649,72</b>

INVESTISSEMENT	
RECETTES	36 768,69
DEPENSES	33 931,74
RESULTAT	2 836,95
REPORT DEFICIT 2015	-24 637,00
<b>RESULTAT</b>	<b>-21 800,05</b>

1068 - Versement à la section d'investissement	22 649,72
001 – Déficit 2016 à reporter	- 21 800,05

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, constate un besoin de financement de 21.800,05 € et verse à la section d'investissement 22.649,72 €.

### 3 – Affectation du Résultat pour le CCAS

Le CCAS ayant été dissous par délibération du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2016, Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'affecter le résultat du C.A. CCAS 2016 au résultat 2016 de la commune.

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	30,00
DEPENSES	54,00
RESULTAT	- 24,00
REPORT 2015	1 859,84
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>1 835,84</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide d'affecter le résultat 2016 du CCAS de 1.835,84€ au résultat 2016 de la commune.

### 4. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les budgets primitifs de la commune, et du service d'assainissement par chapitre.

#### 1. Budget primitif commune 2017

DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
COMPTE	INTITULE	BP 2017	COMPTE	INTITULE	BP 2017
023	Virt section investissement	742,76	002	Excédent reporté	36 370,76
011	Charges à caractère général	51 600,24	70	Produits de services	2 500,00
014	FNGIR	8 400,00	73	Impôts et Taxes	64 800,00
012	Charges de Personnel	44 500,00	74	Dotations et Subventions	58 188,24
65	Autres Charges de gestion courante	49 500,00	75	Autres produits de gestion	4 000,00
66	Charges financières	2 800,00	77	Produits exceptionnels	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>165 859,00</b>
042	Opérations d'ordres	8 216,00			
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>165 859,00</b>			

DEPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
COMPTE	INTITULE	BP 2017	COMPTE	INTITULE	BP 2017
16	Emprunt	18 715,00	021	Virt Section Fonctionnement	742,76
20	Immobilisations incorporelles	1 700,00	001	EXCEDENT ANTERIEUR	3 188,47
21	Immobilisations corporelles	12 600,00	10	Dotations	19 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	13	Subventions	6 699,77
23	Immobilisations en cours	5 000,00	16	Emprunt	715,00
040	Opération d'ordre	547,00	040	Opérations d'ordres	8 216,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>38 562,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>38 562,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, approuve le budget primitif 2017 pour la commune, équilibré à 165.859,00 € en fonctionnement et à 38.562,00 € en investissement

## 2. Budget primitif assainissement 2017

DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
COMPTE	INTITULE	BP 2017	COMPTE	INTITULE	BP 2017
023	Virt section investissement	23 168,00	74	Subvention	6 200,00
11	Charges à caractère général	2 750,00	70	Produits de services	4 850,00
66	Charges financières	3 200,00	042	Opérations d'ordres	28 360,00
042	Opérations d'ordres	10 292,00	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>39 410,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>39 410,00</b>			

DEPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
COMPTE	INTITULE	BP 2017	COMPTE	INTITULE	BP 2017
002	DEFICIT ANTERIEUR	21 801,00	021	Virt section fonctionnement	23 168,00
13	Subvention	28 360,00	10	Dotations, Fonds divers	22 649,00
16	Emprunt	5 820,00	040	Opérations d'ordres	10 292,00
23	Immobilisations en cours	128,00	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>56 109,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>56 109,00</b>			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, approuve le budget primitif 2017 pour le service Assainissement, équilibré à 39.410,00 € en fonctionnement et à 56.109,00 € en investissement.

## 5. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A INSCRIRE AU BUDGET COMMUNE 2017

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les demandes de subventions reçues.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, adoptent la répartition des subventions communales comme ci-dessous :

ADAPT (Arche de Saint Saturnin)	100 €
Comice intercommunal du pays bilurien	140 €
Association Défense Hôpital de St Calais	100 €
UNSS Collège Guillaume Apollinaire	50 €
Solidarité Paysans 72	100 €
Association Crocs Blancs Sarthois	150 €

## 6. VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Mr le Maire propose au Conseil Municipal une discussion sur l'évolution du taux des quatre taxes et rappelle les taux de 2016

	2016
Taxe habitation	21,28
Taxe foncière (bâti)	16,90
Taxe foncière (non bâti)	25,25
CFE (cotisation foncière des entreprises)	17,99

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les bases d'imposition 2016 (les bases 2017 n'ayant pas été communiquées à ce jour), et à l'unanimité, décide d'augmenter de 1% les taxes directes locales pour l'année 2017, à savoir :

Taxe d'habitation	21,49	Taxe foncière bâtie	17,07
Taxe foncière non bâtie	25,50	CFE	18,17

## 7. PROJETS 2017

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et du contrat de ruralité pour l'année 2017, deux dossiers sont susceptibles d'être éligibles :

- Création d'un passage surélevé
- Création d'une voie douce

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des présents, adopte les projets précités, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

<b>Origine des financements</b>	<b>PASSAGE SURELEVE</b>	<b>VOIE DOUCE</b>
Maître d'ouvrage	1.438,50	8.889,00
DETR	5.751,00	2.963,00
FNADT		
Conseil Régional		
Conseil Départemental		
Contrat de ruralité		2.963,00
<b>TOTAL</b>	<b>7.189,50</b>	<b>14.815,00</b>

Autorise Mr le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année 2017, et atteste l'inscription des projets au budget de l'année en cours.

## 8. ETUDE DEVIS

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal le devis de Mr LEPROUST d'un montant de 530,74€ TTC pour le changement des serrures des placards de l'estrade de la salle polyvalente, et des placards à vaisselle.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des présents, autorise Mr le Maire à signer ce devis et à faire exécuter les travaux.

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal le devis de la SARL FDN concernant l'achat des peupliers sur la parcelle B259 pour un montant TTC de 1.290,00€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des présents, accepte ce devis et autorise Mr le Maire à le signer afin de finaliser la vente de ce bois.

## 9. PERMANENCES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Mr le Maire interroge les membres du Conseil Municipal sur leurs disponibilités pour les permanences électorales des 23 avril et 7 mai.

1er tour – dimanche 23 avril 2017

<b>8h / 10h45</b>	<b>10h45/ 13h30</b>	<b>13h30 / 16h15</b>	<b>16h15/ 19h</b>
Dominique DROUET	Françoise FORGEARD	Denis MORTIER	Patrick BREBION
Laurent COEURET	Peggy MALABRY	René COSNARD	
			Dominique DROUET

2<sup>ème</sup> tour – dimanche 7 mai 2017

<b>8h / 10h45</b>	<b>10h45/ 13h30</b>	<b>13h30 / 16h15</b>	<b>16h15/ 19h</b>
Dominique DROUET	Françoise FORGEARD		Patrick BREBION
Denis MORTIER	Peggy MALABRY		René COSNARD
Laurent COEURET	Sonia QUENTIN		Dominique DROUET

Les permanences seront complétées lors du prochain conseil.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

### Vente matériel communal

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite acquérir le sani-broyeur entreposé dans l'ancienne classe.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide de céder le sani-broyeur au prix de 50€.

**Commission communication**

Mr le Maire donne la parole à Mme Françoise FORGEARD qui fait remarquer que la commission communication manque de bénévoles et de matière pour réaliser deux bulletins municipaux par an.

Elle propose de donner un nouveau visage au « petit maisoncellois » en le passant en format A4 et avec une seule parution annuelle, pour un journal mieux étoffé.

Le Conseil Municipal accepte l'idée. Une note informera rapidement les habitants.

**Prochain Conseil Municipal : Mardi 4 avril 2017 à 20h**

**La séance est levée à 22h10**

BREBION Patrick	
COEURET Laurent	
COSNARD René	
DEROUIN Joël	
DROUET Dominique	
FORGEARD Françoise	

COLAS Christelle	
MALABRY Peggy	
MORTIER Denis	
MORTIER Sébastien	
QUENTIN Sonia	